

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24456**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations spécialité Collaborateur en cabinet d'expertise comptable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion, 314p Organisation des services comptables et de gestion, 314t Etablissement des documents comptables et de gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce diplôme permet l'acquisition des méthodes et techniques comptables et financières, indispensables à la compréhension et à l'analyse des comptes sociaux. La formation est axée sur la tenue en cabinet d'un portefeuille de clients.

Ce professionnel :

- Définit et met en œuvre les méthodes et procédures en matière de contrôle comptable, veille à leur application et propose des améliorations
- Prépare les éléments nécessaires à un audit, les transmet au commissaire aux comptes, au contrôleur de gestion ou les analyse
- Contrôle la régularité, la fiabilité des opérations réalisées et des états financiers des structures
- Gère le suivi et la mise à jour des dossiers clients selon les normes professionnelles,
- Prépare les dossiers d'assistance et de conseil en matière sociale et fiscale
- Conseille à la création et au développement d'entreprises

A l'issue de la licence, ce diplômé maîtrise les techniques comptables (comptes sociaux) et les compétences fondamentales nécessaires aux métiers comptables. Sa formation lui permettra d'exercer sa profession avec toute la rigueur imposée par les règles déontologiques et les normes de la profession en vigueur pour:

En matière comptable, établir les comptes annuels dans le cadre d'une mission de présentation.

En matière sociale, gérer les bulletins de salaires et déclarations sociales lui permettant d'assurer le suivi social de son portefeuille.

En matière fiscale, l'ensemble des déclarations produites de façon récurrente dans la quasi-totalité des TPE PME lui sera familier, qu'ils s'agissent d'impôts directs ou indirects.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel vise les différents cabinets d'expertise comptable et cabinet d'audit ainsi que le secteur de la banque. Plus généralement, il peut s'intégrer dans les services comptables des entreprises du secteur public ou privé.

Collaborateur en cabinet d'expertise comptable, aide comptable dans une entité (entreprise ou association), auditeur comptable et financier, contrôleur budgétaire.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

C1201 : Accueil et services bancaires

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

M1203 : Comptabilité

M1608 : Secrétariat comptable

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée en deux semestres représentant 60 ECTS, elle se fait sur une année universitaire. Elle représente entre 517 et 567 heures de présence selon le parcours de l'étudiant

Le projet tutoré du premier semestre est un élément essentiel du semestre, nécessitant chaque semaine, une dizaine d'heures de travail personnel.

Les cours dispensés au second semestre sont des enseignements de perfectionnement, essentiels pour les futurs collaborateurs. Les connaissances acquises durant ce semestre sont mises en pratique durant le stage en cabinet comptable.

Les projets tutorés sont validés au premier semestre. Ils donnent lieu à la production d'un dossier écrit et à une soutenance orale. Le stage en Cabinet d'Expertise Comptable se déroule au second semestre. Il fait l'objet d'un rapport de stage qui est présenté oralement devant un jury.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenue à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignements y compris le projet tuteuré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage (moyenne professionnelle).

Les enseignements sont ainsi organisés :

SEMESTRE 1

- Droit fiscal (6 crédits)
- Droit social (6 crédits)
- Pratiques professionnelles (9 crédits)
- Projet tutoré (9 crédits)

SEMESTRE 2

- Gestion du système d'information et de communication professionnelle (6 crédits)
- Anglais des affaires (6 crédits)
- Comptabilité et audit comptable (6 crédits)
- Stage en cabinet (12 crédits)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		55 % d'enseignants et 45 % de professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		55 % d'enseignants et 45 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		55 % d'enseignants et 45 % de professionnels
Par candidature individuelle	X		55 % d'enseignants et 45 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 09/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme n°2012-0114 en date du 05 juin 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE Cole de l'éducation article L 613 -3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2012-2013 : Nb certifiés : 20 dont 17 femmes et 3 hommes

2013-2014 : NB certifiés : 23 dont 16 femmes et 7 hommes

2014-2015 : Nb certifiés : 24 dont 12 femmes et 12 hommes

Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AMU-Faculté d'Economie Gestion 14 rue Puvis de Chavanne 13001 MARSEILLE

Historique de la certification :